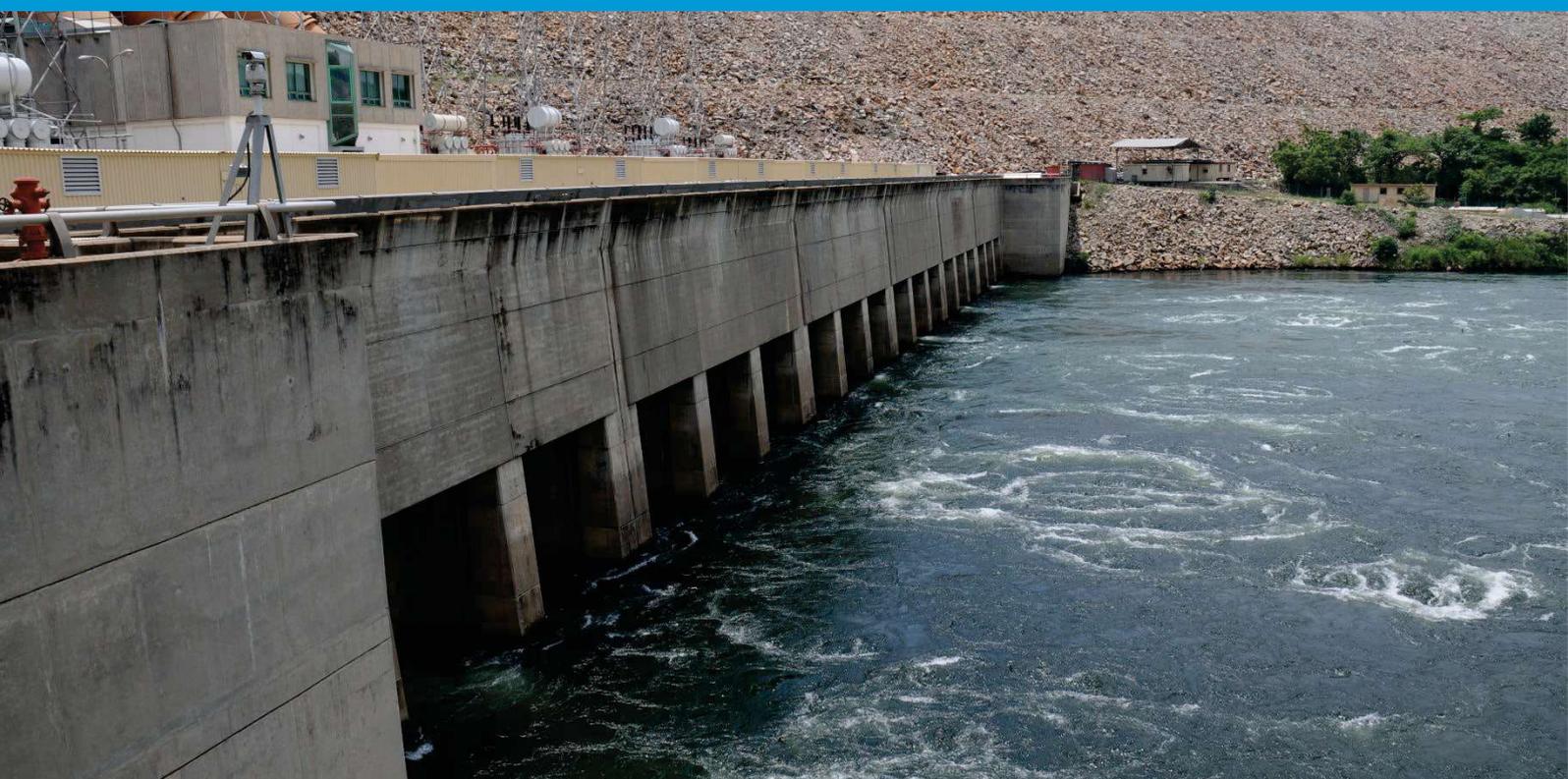


# Bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA

Mars 2025



## Remerciements

Le présent manuel est le fruit d'un long processus de promotion des « Bonnes pratiques de GIRE<sup>1</sup> pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA<sup>2</sup> » initié par la Commission de l'UEMOA et mis en œuvre en collaboration avec le GWP-AO<sup>3</sup>, l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Burkina Faso, le Pôle Eau Dakar, le Centre PNUE-DHI, le Secrétariat de la Convention sur l'Eau<sup>4</sup> et des partenaires.

Le processus a reposé sur l'inventaire, la documentation ainsi que le partage de bonnes pratiques innovantes et réussies de mise en œuvre de la GIRE dans l'Espace UEMOA. Il a été lancé en octobre 2023 avec un appel à soumission de résumés de bonnes pratiques de GIRE, avec la réception de 77 résumés. Un forum régional a ensuite été organisé sur le thème : « Capitalisation et mise à l'échelle des bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et la résilience des populations dans l'Espace UEMOA », du 28 au 30 novembre 2023, à Ouagadougou au Burkina Faso. Quarante (40) propositions, sélectionnées à l'issue de l'évaluation des soumissions, ont été présentées par leurs porteurs respectifs lors du Forum régional. Les six (06) premières institutions, retenues au terme de l'évaluation des présentations, ont bénéficié d'une prise en charge complète pour prendre part et partager leur bonne pratique au 10ème Forum Mondial de l'Eau (FME) en mai 2024 à Bali en Indonésie. Les résultats du processus ont été également présentés lors d'une session parallèle organisée au cours de la 10ème Réunion des Parties à la Convention sur l'Eau tenue du 23 au 25 octobre 2024 à Ljubljana en Slovénie. Le présent manuel capitalise les bonnes pratiques de GIRE.

La coordination du processus a été assurée par la Commission de l'UEMOA, ensemble avec le GWP-AO, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action de GIRE 2019-2030 de l'Espace territorial de la Communauté Economique Régionale.

Cet immense défi a pu être relevé grâce à la valorisation de l'expérience, capitalisée par le GWP-AO depuis une vingtaine d'années en matière de coordination de processus similaires d'une part, et à l'engagement fort bien apprécié des acteurs et partenaires qu'il convient de remercier d'autre part.

La Commission de l'UEMOA et le GWP-AO remercient notamment :

- l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Burkina Faso pour sa contribution technique et financière à : (i) la prise en charge des frais de participation des représentants de trois (03) institutions du Burkina Faso au 10ème FME, pour partager les meilleures bonnes pratiques de GIRE documentées lors d'une session parallèle ainsi que (ii) la finalisation du manuel ;
- le Pôle Eau Dakar (PED), pour son soutien financier qui a permis de recruter une équipe de consultants régionaux pour appuyer techniquement la restructuration et la finalisation de la documentation des bonnes pratiques de GIRE en tandem avec leur auteur(e) respectif(ve) ;
- le Centre PNUE-DHI, notamment M. Paul Glennie et Mme Lisbet Rhiannon Hansen, pour la contribution technique à la rédaction du chapitre sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la GIRE dans les pays membres de l'UEMOA en 2023 et le soutien financier pour l'édition et l'impression du manuel ;
- le Secrétariat de la Convention sur l'Eau pour son appui technique et la facilitation de la tenue d'une session parallèle, lors de la 10ème Réunion des Parties à la Convention sur l'Eau d'octobre 2024 à Ljubljana en Slovénie, pour présenter les résultats issus du processus ;

---

<sup>1</sup> Gestion Intégrée des Ressources en Eau

<sup>2</sup> Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

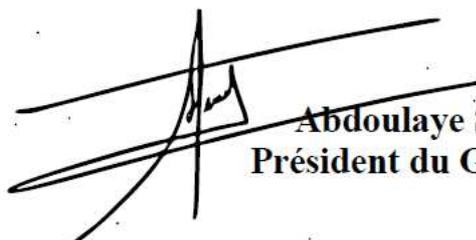
<sup>3</sup> Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest

<sup>4</sup> Convention pour la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

- les différentes institutions et les auteurs tant pour la soumission que pour la revue des propositions de bonnes pratiques de GIRE ;
- l'équipe de Consultants régionaux (Dr. Fad SEYDOU, Prof. Irenikatche AKPONIKPE et le Chef de Mission Prof. Amadou Hama MAÏGA) ;
- Madame Julienne ROUX pour l'appui et les orientations techniques pour la finalisation du manuel ;
- le Comité Scientifique et Technique (CST), pour son appui au processus depuis son lancement jusqu'au suivi de l'élaboration et de la finalisation du manuel, composé de Dr Boubacar BARRY (Président), M. Moustapha CONGO (Vice-Président), M. Sidi COULIBALY (Rapporteur), Pr Fabien HOUNTONDI (Membre), Mme B. Sandrine SANKARA (Membre), M. Hilaire Wendpagnangdé ILBOUDO (Membre), M. Moctar SALL (Membre), M. Abdoukarim ASSAO (Membre), M. Maxime TEBLEKOU (Membre), Mme Benedicte NIKIEMA de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas-Burkina Faso (Partenaire), M. Niokhor NDOUR, DGPRE-Sénégal et Coordonnateur de Pôle Eau Dakar (Partenaire), Dr. Komlan SANGBANA du Secrétariat de la Convention sur l'Eau (Partenaire), Mme Yelysaveta Demydenko, M. Colin HERRON et M. Laurent-Charles TREMBLAY-LEVESQUE du Secrétariat Mondial du GWPO (Personnes-ressources) ;
- M. Christophe DEGUENON, Directeur de l'Environnement et des Ressources en Eau et M. Abdoukarim ASSAO, Expert, Chargé des Ressources en Eau du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement (DAREN) de la Commission de l'UEMOA pour leur accompagnement et leurs orientations pour une conduite harmonieuse du processus ;
- M. K. Armand HOUANYE, Mme Aguiratou YARO/OUEDRAOGO, Mme Reine Esther OUEDRAOGO/SOME, M. Noufou ZOUNGRANA et Mlle Désire Sandrine AMOUGOU du Secrétariat Exécutif du GWP-AO pour leur contribution inestimable à cette initiative, leur disponibilité.

Une reconnaissance spéciale à chacune et à chacun.

Que toutes et tous retrouvent dans ces mots, l'expression de notre profonde reconnaissance.



**Abdoulaye SENE**  
**Président du GWP-AO**

## Avertissements

La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de la Commission de l'UEMOA ni du GWP en Afrique de l'Ouest, sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission de l'UEMOA, du GWP-AO et des autres partenaires.

Il est permis de reproduire des textes extraits de cette publication à des fins éducationnelles ou non-commerciales sans l'accord préalable de la Commission de l'UEMOA ou de GWP-AO, moyennant mention de la source ainsi que la citation complète du titre de la publication et aussi à condition que les extraits de textes ne soient pas utilisés dans un contexte pouvant prêter à confusion.

Cette publication ne peut être vendue ni utilisée à quelque fin commerciale que ce soit sans autorisation préalable écrite de la Commission de l'UEMOA.

Publié par : UEMOA et GWP-AO, Ouagadougou, Burkina Faso

Droits d'auteurs : ©2025, UEMOA et GWP-AO

Citation UEMOA, GWP-AO, PED et PNUE-DHI (2024). Bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA, Ouagadougou, Burkina Faso. 401PP

ISBN : 978-2-918639-20-6

Nombre de pages : 401PP

La correspondance relative au contenu rédactionnel et les demandes de publication, reproduction ou traduction partielle ou totale de la présente publication doivent être adressées à Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO - 01 BP 543 Ouagadougou 01 - Burkina Faso, Courriel : [commission@uemoa.int](mailto:commission@uemoa.int).

## Préface

Le processus d'élaboration du manuel « Bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) » participe de la mise en œuvre du Plan d'Action de GIRE 2019-2030 de l'UEMOA. Il s'inscrit plus généralement dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest (PREAO) portée conjointement par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'UEMOA et le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS).

L'Afrique de l'Ouest est une région diversifiée s'étendant sur 6 140 178 km<sup>2</sup> représentant 20% de la superficie du continent africain ; pour une population de plus de 460 millions d'habitants en 2024. Son réseau hydrographique est composé de nombreux cours d'eau. La région compte 28 bassins transfrontaliers qui fournissent 80% des eaux de surface. Dans son ensemble, l'Afrique de l'Ouest dispose d'un potentiel hydrique important estimé à plus de 3000 m<sup>3</sup> d'eau/ personne/ an ; mais sa répartition dans l'espace et dans le temps est irrégulière et inégale. La pluviométrie annuelle est abondante dans les zones du Sud ; tandis que les régions sahéniennes sont desservies en eau par un important réseau hydrographique constitué des fleuves tels que ceux du Niger, de la Gambie, du Sénégal, de la Volta et de leurs affluents. La région dispose également de vastes réserves d'eaux souterraines, notamment dans le Sahel et dans le Sahara comme les aquifères du Taoudéni et d'Illemeden ou encore l'aquifère Sénégal-Mauritanien.

Cependant un tiers des pays de la région sont au seuil du stress hydrique de 1 700 m<sup>3</sup> d'eau/ personne/ an, voire de pénurie de 1 000 m<sup>3</sup> d'eau /personne/an selon l'indice de Falkenmark<sup>6</sup> ; et 10 des 15 pays ont un degré de dépendance hydrique se situant entre 25 et 95%. La moitié des pays sont classés au bas de l'échelle de l'indice de « pauvreté économique en eau » (indice qui intègre la disponibilité en ressources en eau, le niveau de mobilisation des ressources, le taux d'accès des populations aux services de l'eau et la gestion technique, environnementale et économique de l'eau), correspondant à la classe « 7,7-12,6 » de l'indice, à comparer à la classe « 23,7-28,5 » pour les pays les moins pauvres en eau. Malgré son potentiel hydrique, l'Afrique de l'Ouest fait face à des problématiques de disponibilité et d'accès aux ressources en eau et sa vulnérabilité risque de s'aggraver.

Les pays de l'Espace UEMOA sont les plus exposés au stress hydrique ; la majorité d'entre eux, situés dans des zones arides et semi-arides sahélo-sahariennes, étant dépendants des eaux transfrontalières. Les crises liées à l'eau douce se manifestent aussi bien aux niveaux local et national dans les pays qu'à l'échelle des bassins fluviaux et des aquifères partagés. Ces crises pourraient s'amplifier avec l'accroissement de la population et des demandes en eau, la crise sécuritaire, la multiplication des sources de pollution et l'exacerbation de la variabilité et du changement climatiques ; et, par voie de conséquence, constituer des facteurs déstabilisateurs pour les pays et la Communauté. Les groupes vulnérables sont les plus exposés et négativement impactés.

Afin d'assurer la gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes associés de la région, les Ministres en charge de l'eau des quinze (15) Etats membres de la CEDEAO et de la Mauritanie y compris les Etats membres de l'UEMOA réunis à Ouagadougou, Burkina Faso du 3 au 5 mars 1998 à la Conférence Ouest-Africaine sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (COA-GIRE) ont adopté l'approche de GIRE à travers la « Déclaration de Ouagadougou », qui exhorte les gouvernements à sa mise en œuvre dans les pays, à l'échelle régionale et aux niveaux des bassins transfrontières.

De 1998 à 2023, la mise en œuvre de la GIRE a connu des avancées significatives dans l'Espace UEMOA. Ces avancées ont été rendues possibles grâce entre autres à la volonté politique manifeste dans les

---

<sup>6</sup> Cet indice peut être utilisé pour déterminer et caractériser les risques socio-économiques liés à la sécheresse. C'est un indicateur du stress hydrique qui exprime le niveau de rareté de l'eau dans une région donnée comme la quantité d'eau douce renouvelable disponible pour chaque personne chaque année.

pays membres de l'UEMOA ainsi qu'au soutien des partenaires techniques et financiers nationaux, régionaux et internationaux engagés dans la promotion de la GIRE y compris le GWP-AO, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), les Partenariats Nationaux de l'Eau (PNE) et la Commission de l'UEMOA.

L'initiative de promotion des bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA procède de la volonté de la Commission de l'UEMOA et de ses partenaires de capitaliser, de valoriser et de disséminer les initiatives réussies développées à divers niveaux dans la région ; afin d'en faire une source d'inspiration des décideurs politiques et différents acteurs pour impulser davantage de progrès en vue de l'atteinte effective de l'ODD 6 et des autres ODD liés à l'eau d'ici l'échéance de 2030.

Les bonnes pratiques de GIRE sont présentées selon l'échelle (nationale et transfrontalière) de mise en œuvre tout en mettant en avant pour chacune d'elles entre autres la problématique traitée, les objectifs visés, la démarche de mise en œuvre, les activités menées, les résultats obtenus de la mise en œuvre selon chacune des quatre (04) dimensions de la GIRE, les impacts produits et les enseignements tirés.

Cet exercice de capitalisation constitue pour la Commission de l'UEMOA et ses partenaires, un élément important et concret d'appréciation et d'exposition tant des avancées que des impacts à inscrire parmi les mesures de l'évolution de la mise en œuvre de la GIRE dans l'espace communautaire.

Le lecteur de ce manuel pourra mesurer la richesse des expériences et les importants progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la GIRE aux échelles locales, nationales et des bassins transfrontaliers dans l'Espace de l'UEMOA.

De nombreuses expériences de bonnes pratiques de GIRE entreprises sont encore à des phases de test et de consolidation. Elles ont besoin de soutien politique et des appuis technique et financier pour achever leur processus. Plusieurs autres sont achevées avec des impacts positifs notables sur la vie socio-économique des communautés ainsi que sur les ressources en eau et les écosystèmes qui en dépendent ; et leurs conditions de duplication et de durabilité sont établies.

Ce manuel est une contribution à la sécurité en eau et à un développement résilient au niveau universel.



**Mahamadou GADO**

Commissaire Chargé du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement,  
Commission de l'UEMOA

## 2.4. Inversion de la dégradation d'une tête de bassin versant de la rivière Mékrou à Yakabissi dans la commune de Kouandé, sous bassin Mékrou/Bassin Niger

R. ARAYE K., A.C.G. ZOGO, K. E AGBOSSOU

*Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin)*

*Email : [contact@gwppnebenin.org](mailto:contact@gwppnebenin.org) / [arayerachel@gmail.com](mailto:arayerachel@gmail.com) / [zandre2002@yahoo.fr](mailto:zandre2002@yahoo.fr)*

### Résumé

Les Têtes de Bassins Versants (TBV) représentent un capital hydrologique important, étant des zones de source où les écoulements dans les différents bassins prennent leur naissance et fournissent des services écosystémiques importants. Une étude diagnostique réalisée par le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) en 2012 a montré que la TBV de « Makrou Wirou » de la rivière Mékrou à Yakabissi dans la commune de Kouandé était dans un état critique de dégradation.

Face à ce constat et pour contribuer à la protection de la rivière Mékrou, une initiative GIRE locale pilote a été mise en œuvre par le PNE-Bénin pour la restauration des écosystèmes dégradés de cette TBV de 2013-2020, avec l'appui de plusieurs partenaires techniques et financiers. La démarche de mise en œuvre a été très participative en impliquant et responsabilisant les autorités locales, les pouvoirs religieux, les acteurs des médias, les communautés riveraines à travers les jeunes et les femmes et en valorisant les pratiques endogènes de communication. Des résultats probants ont été atteints, avec notamment une prise de conscience des autorités communales et des usagers sur la nécessité de protéger la ressource, la forte implication des autorités communales, le reboisement d'espaces dégradés, la formation de femmes et de jeunes sur la fabrication des foyers améliorés pour limiter le déboisement, le renforcement de la collaboration entre les autorités locales et des jeunes leaders du monde rural, et la mise en place d'un Comité Local de l'Eau.

L'initiative pilote de GIRE locale a été riche en enseignements, montrant par exemple l'importance du leadership des autorités communales et locales, l'intérêt de mobiliser les communautés dans la conduite des actions de communication, et l'importance de l'implication des femmes dans les actions de gestion et de conservation des ressources naturelles. Elle alerte sur l'importance de protéger les écosystèmes sensibles et fragiles des TBV dans la sous-région ouest africaine, en vue de faciliter la durabilité des bassins hydrographiques et fournit un modèle pour la protection et la restauration des TBV.

### 2.4.1. Contexte

#### 2.4.1.1. Problématique

Les Têtes de Bassins Versants (TBV) représentent pour l'ensemble des bassins hydrographiques un capital hydrologique important ; car ce sont des zones de source où les écoulements dans les différents bassins prennent leur naissance.

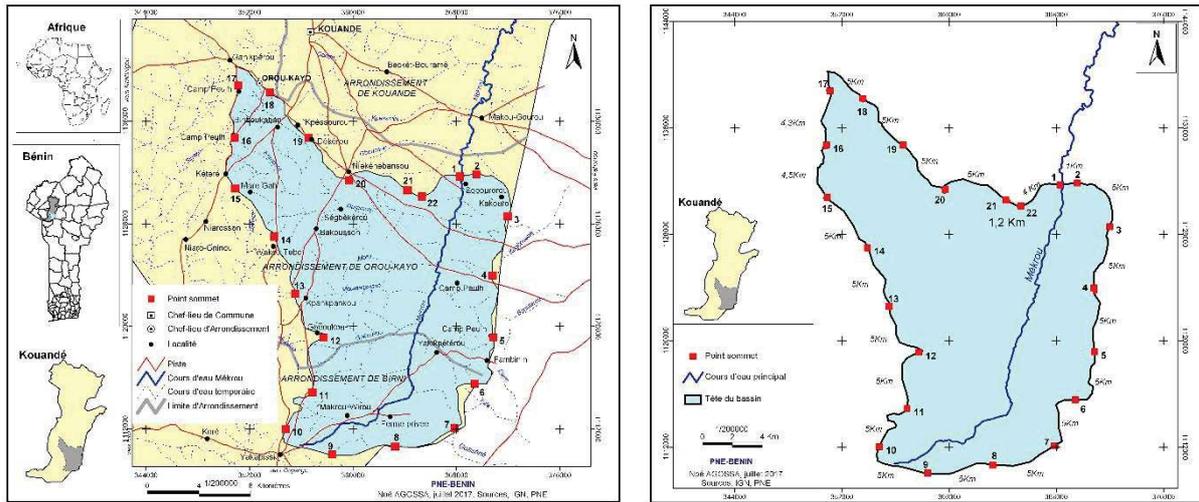


Figure 2.4.1.1.1. : Délimitation de la TBV de Mékrou

La rivière Mékrou, est un cours d'eau partagé par le Bénin, le Burkina-Faso et le Niger et dont les TBV se trouvent au Bénin. Le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) a réalisé en 2012 une étude de diagnostic sur la TBV de « Makrou Wirou » à Yakabissi dans la commune de Kouandé. Cette étude a mis en évidence qu'un processus de dégradation des ressources naturelles connexes à la rivière « Makrou Wirou » était en cours, hypothéquant l'alimentation du réseau hydrographique. Des études approfondies complémentaires ont ensuite été réalisées et mis en exergue des problèmes de dégradation des ressources forestières et fauniques, des conflits entre éleveurs et agriculteurs, et la forte pollution de la ressource par les mauvaises pratiques agricoles et de pêche etc. (PNE-Bénin, 2015). Une analyse diachronique de l'occupation du sol réalisée entre 1998 et 2014 (PNE-B, 2015) a montré une forte régression du couvert végétal laissant place à une mosaïque de cultures, de jachères et de plantations (Figure 2.4.1.1.2.)

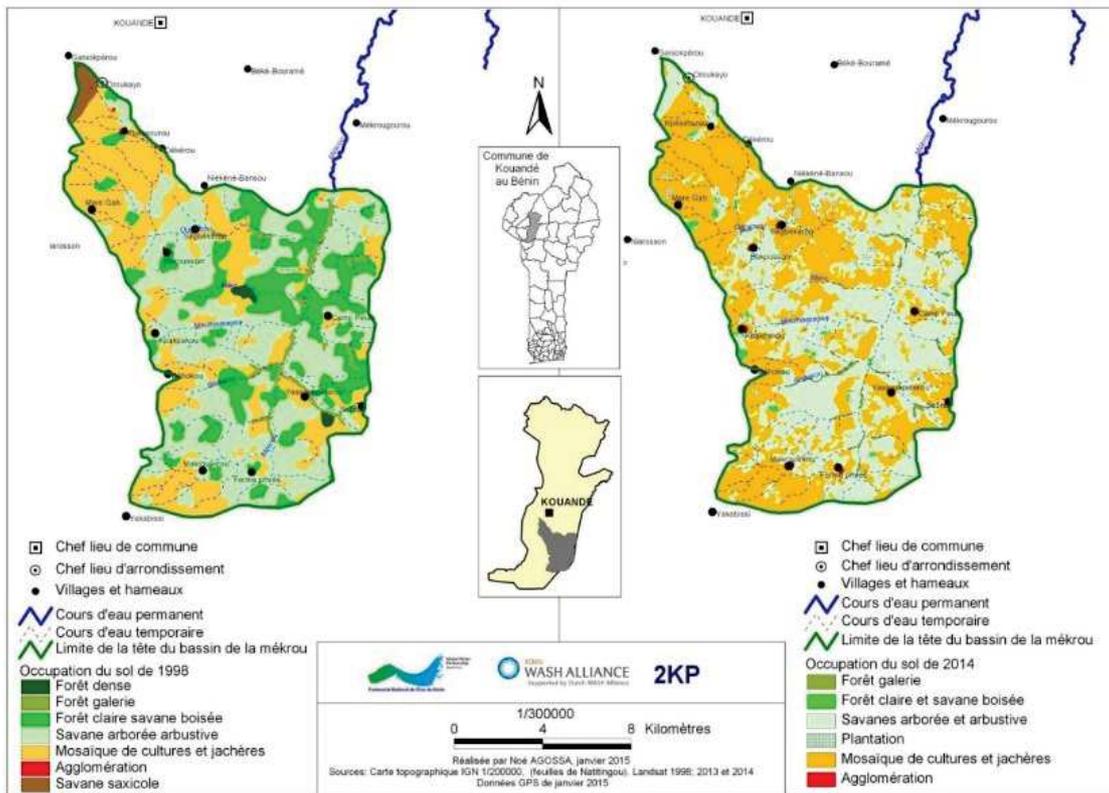


Figure 2.4.1.1.2. : Occupation du sol en 1998 et en 2014 de la tête de bassin de la Mékrou

Face à ce constat et pour contribuer à la protection de la rivière Mékrou, une initiative GIRE locale pilote a été mise en œuvre par le PNE-Bénin pour la restauration des écosystèmes dégradés au niveau de cette TBV de 2013-2020 d'une superficie de 500 hectares de 2013 à 2020.

#### 2.4.1.2. Objectifs

L'objectif général de l'initiative était de contribuer à la restauration des écosystèmes de la tête du bassin versant de la rivière Mékrou.

De façon spécifique, il s'agissait :

- d'améliorer la connaissance des populations sur les impacts des changements climatiques sur les écosystèmes de la tête du bassin ;
- de réduire les dégradations des écosystèmes de la tête de bassin de la Mékrou grâce à la transformation des pratiques agricoles et la mise en place de foyers améliorés ;
- d'améliorer la couverture de la TBV en ressources forestières.

#### 2.4.1.3. Groupes cibles et bénéficiaires

Les groupes cibles étaient constitués des Directions Départementales en charge de l'Eau et de l'environnement de l'Atacora, des ménages, des groupements de transformation agroalimentaire, des usagers de la ressource, et des élèves/écoliers.

Les bénéficiaires étaient les populations des arrondissements de Birni et de Orou Kayo et les usagers des ressources de la tête de bassin de la Mékrou à Yakabissi.

#### 2.4.1.4. Approche méthodologique

L'initiative a été mise en œuvre en plusieurs étapes et de façon participative en impliquant et responsabilisant les autorités locales, les pouvoirs religieux, les acteurs des médias, les communautés riveraines à travers les jeunes et les femmes et en valorisant les pratiques endogènes de communication.

Les différentes étapes de mise en œuvre de l'initiative ont consisté à :

- réaliser une étude de diagnostic de la zone (2012) et des études approfondies : analyse diachronique de l'occupation des sols sur les périodes 1998 à 2014 (PNE-Bénin) et 2000 à 2028 (R. ARAYE, 2020) ;
- élaborer un document de projet de l'initiative assorti d'un plan d'action avec un budget et de mobiliser des financements pour la mise en œuvre de l'initiative ;
- signer une Convention de partenariat technique entre le PNE-Bénin et la Mairie de Kouandé ;
- mobiliser le financement complémentaire pour l'atteinte des objectifs de l'initiative ;
- mettre en œuvre les activités de l'initiative ;
- faire le suivi des activités ainsi que l'évaluation et la capitalisation des résultats, des acquis et leçons apprises.

Plusieurs instruments et outils tels qu'i) un plan de communication simplifié, ii) des Outils de sensibilisation GIRE élaborés suivant l'approche de Participatory Hygiene And Sanitation Transformation (PHAST) et iii) un Plan d'Aménagement simplifié ont été utilisés pour atteindre les résultats. De même, des stratégies ont été développées pour mobiliser les parties prenantes et susciter leur implication active dans la mise en œuvre des activités, dont notamment :

- l'organisation de concours de chants traditionnels, engageant des orchestres traditionnels à composer des chants de sensibilisation en langues locales ;
- l'organisation d'activités ludiques lors de la célébration des journées mondiales de l'eau ;
- la mise en place d'un Comité Local de Suivi (CLS) de l'initiative présidé par un représentant de la Mairie et où toutes les parties prenantes étaient représentées (inspection forestière, service de l'eau, chefs d'arrondissements concernés, les pouvoirs religieux, PNE, communauté etc.) ;
- l'identification d'associations de jeunes, responsabilisées pour accompagner les différents volets d'intervention de l'initiative.

### 2.4.2. Activités réalisées

Plusieurs activités ont été menées pour atteindre les objectifs de l'initiative. Elles incluent :

- l'organisation d'un atelier de démarrage des activités de l'initiative pilote de la GIRE Mékrou avec pour objectif d'informer et de sensibiliser les élus locaux et les responsables des services déconcentrés sectoriels communaux sur l'importance de la tête de bassin d'une part ; et d'autre part d'attirer leur attention sur la nécessité de la préserver ;
- la réalisation d'une étude de référence sur les indicateurs de l'initiative pilote et l'état de l'écosystème de la tête de bassin de la rivière Mékrou, qui a permis d'identifier les problèmes auxquels des solutions de GIRE ont été apportées ;



Photo 2.4.2.1. : Activités de sensibilisation, avec assemblée villageoise à droite et concours d'orchestre traditionnel pour composition de chants de sensibilisation à gauche

- l'organisation d'un atelier d'appropriation des indicateurs de l'initiative pilote de GIRE de la tête de bassin, qui a permis aux élus, aux services techniques communaux déconcentrés de l'Etat départementaux et aux communes de la Communauté des Communes de Kérou-Kouandé Pehunco ( 2KP), de s'approprier les indicateurs de suivi-évaluation de l'initiative pilote et de maîtriser la démarche méthodologique pour la collecte des données ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'aménagement participatif simplifié ;
- le reboisement, qui a permis de restaurer les berges de la TBV et de la rivière avec 32 000 plants dont 2 000 fournis par le Conseil Départemental de Concertation et de Coordination de l'Atacora sur l'initiative du Maire ;



Photo 2.4.2.2. : Lancement du reboisement par un Chef traditionnel (à gauche) et le Responsable local des Eaux et Forêts (à droite)



Photo 2.4.2.3. : Lancement du reboisement par le Responsable local des Eaux et Forêts et le Maire de Kouandé (à gauche)

- la délimitation et la matérialisation de la TBV avec 22 bornes végétales et en maçonnerie ;
- la formation de monitrices et de groupements de transformation agroalimentaire sur la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés en bois énergie pour réduire la pression sur les ressources forestières ;



Photo 2.4.2.4a. : Formation des artisans et monitrices sur la fabrication des foyers améliorés



Photo 2.4.2.4b. : Formation des artisans et monitrices sur la fabrication des foyers améliorés

- la réalisation d'un forage multi usages pour réduire notamment les pressions liées à l'abreuvement des bœufs ;



Photo 2.4.2.5. : Forage multi-usages



Photo 2.4.2.6. : Forage multi-usages

- la mise en place et l'accompagnement d'un Comité Local de l'Eau (CLE) pour la veille continue sur la protection des ressources naturelles de la TBV et la gestion durable de la ressource.



Photo 2.4.2.7. : Vue partielle des membres du CLE TBV Mékrou

### 2.4.3. Résultats obtenus

Les résultats issus de la mise en œuvre de l'initiative sont notamment :

- une prise de conscience qui a été manifestée au niveau des autorités communales et des usagers sur la nécessité de protéger la ressource ;
- la TBV qui a été délimitée, matérialisée et un arrêté de sa sécurisation a été pris par le Maire de Kouandé (arrêté portant sécurisation de la tête du bassin de la rivière Mékrou, 2017) ;
- 35 Ha d'espace dégradé de la TBV ont été reboisés et un arrêté communal a été pris sur l'initiative propre de la mairie pour réglementer la chasse au niveau de la TBV restaurée ;
- 74 femmes et jeunes ont été formés sur la technique de construction des foyers Wanrou et des foyers double paroi ;
- 120 foyers améliorés à usage domestiques et 12 foyers de transformation agroalimentaire ont été vulgarisés ;
- la collaboration entre les autorités locales et les jeunes leaders du monde rural pour la mise en œuvre des activités a été renforcée ;
- il y a eu une prise de conscience communale sur les questions environnementales, manifestée par la décision de la Mairie de Kouandé de créer des lignes budgétaires pour des actions de reboisement ;
- le plaidoyer conduit au cours du Conseil Départemental de Concertation et de Coordination (CDCC) de l'année 2019 présidée par Madame le Préfet de l'Atacora a abouti au choix du site de la TBV-Mékrou pour abriter la 35ème journée nationale de l'arbre pour le compte du Département de l'Atacora ;
- l'existence des jeunes dotés d'une pépinière et producteurs de plants dans la commune ;
- le CLE TBV-Mékrou mis en place en 2020 par arrêté communal et qui assure la veille continue de la protection des ressources naturelles de la TBV.

La mise en œuvre de l'initiative a permis une avancée de la GIRE locale notamment par rapport à ses dimensions « Environnement Favorable », « Institution et Participation » et « financement ».

### 2.4.3.1. Dimension 1 - Environnement favorable

L'initiative a abouti à la prise de deux arrêtés du Maire de la Commune de Kouandé pour la sécurisation de l'espace de la TBV Mékrou à Kouandé et l'interdiction de la chasse au niveau de la TBV Mékrou.

La documentation du processus de mise en place du CLE TBV Mékrou a été capitalisée et valorisée dans un « guide de mise en place des CLE au Bénin » désormais utilisé par tous les acteurs.

### 2.4.3.2. Dimension 2 - Institutions et participation

L'initiative a abouti à la mise en place d'un CLE autour de cet écosystème spécifique sensible fragile et de grande importance au plan hydrogéologique à savoir la TBV. Ce CLE constitue l'un des premiers CLE d'expérimentation d'un organe local de l'eau au nord Bénin. En effet, le cadre institutionnel de la GIRE au Bénin prévoit, à l'échelle locale et au niveau de la petite unité du bassin hydrographique, la mise en place de CLE. Le processus ayant abouti à mettre en place le CLE a en outre permis de faire une cartographie des différents usagers de la ressource par famille d'acteurs, prenant en compte les groupements de femmes (pour le maraichage, l'exploitation de bois, la transformation agroalimentaire, etc.). Le processus a également identifié des critères pour faciliter la représentativité des femmes.

Cette initiative a de plus contribué à régler les conflits entre éleveurs et agriculteurs en mettant en place, au niveau du couloir de passage des bœufs, un forage à but multiple. Ce forage permet aux usagers riverains de s'approvisionner en eau potable mais aussi aux éleveurs de venir faire abreuver leur troupeau en lieu et place de la TBV, moyennant une contribution financière évaluée par tête pour assurer l'entretien et la durabilité de l'ouvrage.

### 2.4.3.3. Dimension 3 : Financement

L'initiative a abouti à la mise en place d'une ligne budgétaire communale pour poursuivre les actions de reboisement dans les zones déboisées.

## 2.4.4. Coûts et sources de financement

Le coût de l'initiative a été d'environ 125 millions FCFA. Cette initiative a été accompagnée par plusieurs partenaires techniques et financiers dont :

- Alliance WASH Néerlandaise (2013- 2015) ;
- Union Européenne (Mékrou transfrontalier, 2016 -2017) ;
- GIZ/ProSEHA (2018-2020) ;
- Fonds Vert pour le Climat QUEBEC/GWPO/SIE (2018-2020).

Face aux difficultés rencontrées lors de la première phase de mise en œuvre du projet de 2013 à 2015, des leviers d'action ont été identifiés pour la suite du projet. Ceci a permis de mobiliser des financements complémentaires pour exécuter les activités.

## 2.4.5. Impacts actuels et potentiels

L'initiative pilote de GIRE locale, visant la sécurisation et l'aménagement de la tête du bassin versant de la Mékrou à Yakabissi, contribuera à court et à long termes entre autres à : (i) un changement de comportement des populations et des décideurs vis-à-vis de la gestion des ressources naturelles et de la ressource en eau, (ii) la réduction des pressions liées à l'abreuvement du bétail et (iii) la réduction des conflits entre éleveurs et agriculteurs. L'initiative favorisera également une restauration des écosystèmes dégradés, un meilleur renouvellement des ressources en eau et une gestion durable des ressources en eau du bassin.

### 2.4.6. Leçons apprises, facteurs, de succès, de durabilité et de duplication

D'importants enseignements ont été dégagés de la mise en œuvre de l'initiative. Il s'agit en particulier :

- du leadership des autorités communales et locales et leur implication dans les initiatives de restauration d'écosystèmes qui présentent un potentiel d'induction d'un effet mobilisateur et d'entraînement chez les communautés et un environnement de confiance mutuelle ;
- des actions de sensibilisation, qui placent les communautés elles-mêmes en tant que vecteurs des messages ont une plus grande incidence et sont plus durables ;
- de la responsabilisation des jeunes, des leaders et des communautés en tant qu'atout avéré pour l'internalisation des pratiques de gestion durable ;
- de l'importance des activités ludiques comme canaux efficaces pour faire véhiculer des messages aux communautés et aux couches juvéniles ;
- du fort impact positif de l'implication des femmes dans les actions de gestion et de conservation des ressources naturelles, ces femmes étant des acteurs clés dans l'utilisation desdites ressources.

Plusieurs facteurs de durabilité ont pu être observés, qui sont d'ordre financier, environnemental, institutionnel/politique, et social :

- les actions de reboisement sur au moins 25m des berges, de sensibilisation, de promotion des foyers améliorés ont contribué à la restauration de l'écosystème de la tête de bassin et à assurer la durabilité environnementale ;
- le caractère participatif de la démarche de mise en œuvre de l'initiative, mobilisant les structures multi acteurs (groupements et associations) existantes, et la mise en place d'un organe local de l'eau (CLE) conformément au cadre institutionnel de la GIRE assurent une durabilité institutionnelle de l'initiative, de même que l'engagement politique fort du pour l'initiative, notamment avec la prise des arrêtés du Maire ;
- l'amélioration des foyers localement utilisés par les femmes (foyer à trois pierres) en foyers économiques, la promotion desdits foyers économiques dans les villages par les femmes monitrices formées, l'implication des chefs traditionnels dans la mobilisation/information/communication des usagers, l'utilisation des canaux de communications endogènes, et l'implication des jeunes, des femmes contribuent à la durabilité sociale de l'initiative ;
- l'utilisation de matériaux locaux par les bénéficiaires réduisant le coût lié à la construction des foyers économiques a contribué à la durabilité financière. La contribution financière apportée par la mairie de Kouandé dans la mise en œuvre des activités a également contribué à cette durabilité.

En termes de facteurs de succès, on peut noter entre autres :

- la pertinence de la thématique en lien avec les TBV, qui est nouvelle et a suscité un intérêt certain des différentes parties prenantes ; ce qui a facilité leur adhésion à la vision. Très tôt, l'initiative a été perçue comme étant réaliste et visant non pas des effets ponctuels sur des portions du cours d'eau mais plutôt la sauvegarde de la ressource et de la rivière Mékrou ;
- la complémentarité des actions financées par plusieurs partenaires : la succession d'actions se complétant les unes et les autres a éveillé la conscience des communautés sur l'importance de la ressource et rendu l'impact plus durable ;

- un leadership porté par les autorités communales : les actions de la première autorité communale ont particulièrement été remarquées sur le terrain et ont servi de catalyseur des actions entreprises. Cet effet d'entraînement induit par l'implication personnelle du maire de la commune met en évidence le rôle important que doivent jouer les autorités locales dans les initiatives de développement en général et dans celle de préservation des ressources naturelles en particulier ;
- l'ancrage de l'initiative avec les objectifs des Plans de Développement Communaux (PDC) a servi de levier attractif de l'engagement des autorités locales.

#### 2.4.7. Conclusions et recommandations pour la dissémination et la mise à l'échelle

Cette initiative pilote de GIRE locale a permis de montrer aux acteurs locaux la nécessité de protéger les ressources en eau et de leurs écosystèmes associés, et notamment les TBV compte tenu de leur rôle important pour l'alimentation des cours d'eau et les services écosystémiques qu'elles fournissent. Elle constitue également un moyen pour lancer l'alerte sur la protection des écosystèmes des TBV dans la sous-région ouest africaine en vue de faciliter la durabilité des ressources en eau aux plans qualitatif et quantitatif. Ainsi, il est recommandé :

- de préserver les TBV pour la durabilité des ressources en eau ;
- de veiller à la prise en compte de la protection des TBV dans l'élaboration des SDAGE relatifs aux bassins hydrographiques ;
- de maintenir le dialogue avec les autorités locales pour la durabilité du financement de l'action.

#### Références bibliographiques

1. ARAYE R., 2020. Aménagement des têtes de bassin versant de la rivière Mékrou au Bénin, 200 p. Thèse de Doctorat.
2. PNE-Bénin, 2010. Etat de la gestion des sites de la rivière Fournigninkèrè et de la Tête de bassin d'un affluent du fleuve Niger Mékrou. 20 p, rapport.
3. PNE-Bénin, 2015. Etude de référence sur les indicateurs de l'initiative pilote et l'état de l'écosystème de la tête du bassin de la rivière Mékrou, 120p. Rapport d'étude
4. MEEM, 2022. Guide de mise en place des Comités Locaux de l'Eau au Bénin. Accessible à <https://gwppnebenin.org/guide-de-mise-en-place-des-cle-au-benin>